



Comité du 9 décembre 1905 de l'Ain

ASSEMBLEE GENERALE du 11 OCTOBRE 2021 18h30

Rapport d'activité 2019 et 2020

Le Comité 1905 de l'Ain créé en 2004 pour le centenaire de la loi, regroupe à la fois des associations ou groupements laïques et des membres individuels pour un total de 58 adhérents en 2019, et 35 en 2020. Baisse corrélée avec la période de pandémie.

Son Conseil d'Administration se compose de 7 MEMBRES élus à l'issue de l'AG du 25 mars 2019.

(Présidente: Marie-Christine HYVERNAT, Secrétaire: Bernard MACLET en charge du suivi de L'Observatoire de la Laïcité, Bernard BOISSON: Trésorier, Jacques ROUX : Responsable du site web, Joëlle BOZONNET, Jean-Claude PERON, Philippe PELISSIER)

Rappel des enjeux, avec moins de personnes pour prendre en charge les différentes sollicitations et actions

- ◇ Intervenir ponctuellement si le Comité loi 1905 est sollicité (Collèges, Lycées)
- ◇ Mettre l'exposition à disposition, sans forcément être présents

Depuis l'AG de 2019, le CA s'est réuni, 4 fois en 2019 et 2 fois en 2020.

Le présent rapport d'activité s'inscrit dans un contexte très particulier, et cumule par conséquent l'année 2019 et 2020, car l'Assemblée Générale prévue le 30 mars 2020 n'a pu se tenir, suite au premier confinement à cause de la pandémie COVID 19. Et par conséquent les actions 2019 n'ont pas pu faire l'objet d'une relation élargie aux adhérents du Comité.

Puis l'année 2020 (le 1^o confinement a démarré le 17 mars 2020 à 12h) a été totalement neutralisée par les vagues successives de la pandémie et toutes les mesures coercitives de santé publique et de distanciation. (tout comme l'année 2021, qui a « redémarré » peu à peu à partir de juin 2021)

◆ **ACTIONS 2019**

Proposer au Rectorat une journée de formation des enseignants et autres personnels, avec utilisation de l'exposition, du questionnaire.....qui pourrait s'inscrire dans le P.A.F. (projet académique de formation) plutôt à destination des lycées ; Joëlle BOZONNET prend contact avec la DASEN avant une demande de RV officielle.

- ◆ **Proposer aux lycées** de leur fournir l'exposition, avec le questionnaire pour une journée ou ½ journée de formation, et juge de commencer par le lycée QUINET ; il y a 13 lycées dans l'Ain ; Bernard MACLET veut bien à terme contacter les lycées d'AMBERIEU et de BELLEY.

◆ **Actions autour de décembre :**

<> relancer le Cinémateur pour un film, avec les zooms, Bernard BOISSON connaît l'animateur du « réseau combat laïque-combat social » (monsieur Bernard TEPPER)

◇ Programme de la semaine de la Laïcité

Un programme prévu allégé par rapport aux autres années, suite aux changements intervenus au sein du Comité 01, constitué des événements et interventions suivants:

- ◆ **le 26 novembre et le 10 décembre 2019 (après-midi), Intervention de Marie-Christine HYVERNAT au collège de MONTREVEL sur le thème « VALEURS DE LA REPUBLIQUE et de LA LAICITE »** avec les élèves de 4° constituant la classe de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers, avec la particularité de ne compter que des filles. Le Professeur référent est monsieur BABOLAT, et les groupes sont de 8 à 10 élèves, pour une intervention de 2 heures.
- ◆ **Le 9 décembre 2019 de 19h à 21h, Soirée Apéritif-Débat à la Maison Familiale Rurale de BALAN, co-organisée par la MJC de MONTLUEL et la MFR de BALAN , sous l'égide de madame Evelyne DRAY (animatrice du café-citoyen), avec le déroulement suivant :**

Accueil- Buffet de 19h à 19h30

EXPOSITION du Comité loi 1905

2 jeunes de la MFR maîtres de cérémonie

3 Scénettes d'environ 2 mn par les jeunes

Intervention sur la loi de 1905

Présents Marie-Christine HYVERNAT, Bernard BOISSON, Jean-Claude PERON, Bernard MACLET.

- ◆ **Le 19 décembre 2019 à BELLEY DE 8h à 12h, au Collège Sabine ZLATIN, Journée LAICITE, à l'initiative d'Alain DESCHAMPS selon message ci-dessous adressé à Bernard BOISSON**

Manifestation annulée au dernier moment, du fait de l'indisponibilité de professeurs

Objet : laïcité Belley

Bernard, comme je te l'ai communiqué, je formalise la démarche de cette manifestation à l'initiative de quelques associations Laïques du Bugey, et en accord avec la proviseure du collège Sabine Zlatin de Belley nous organisons depuis plus de 10 ans une journée laïcité à destination des élèves du Collège.

Cette année avec le concours des professeurs d'histoires nous prévoyons d'intervenir auprès de toutes les classes de 3^{ème} (7 + 1 Segpa) sur des cas concrets et en espérant obtenir des mini débats.

l'organisation suivante est proposée :

1- la journée retenue est le jeudi 19 décembre de 8h. à 12h.

2- les classes seront dédoublées pour obtenir un effectif de 15 élèves max. ce qui représente 15 groupes.

3- les séances dureront 1 h. environ.

4- chaque groupe comprendra 1 rapporteur, 1 secrétaire, 1 maître du temps, le professeur, l'intervenant de la société civile.

5- 4 à 6 thèmes seront choisis par les professeurs (les signes ostentatoires, l'Alsace Lorraine, jours fériés, crèches dans les mairies... etc.) qui nous les soumettront, fin novembre.

6- les groupes seront renouvelés à chaque heure.

7- une exposition sur la Laïcité sera exposée dans le hall du collège du 09 au 19 décembre. Conséquence de cette organisation il faut 4 à 6 intervenants extérieur pour animer cette 1/2 journée.

- ◆ **Prise de contact avec madame la Principale du Collège Paul SIXDENIER d'Hauteville-lompnes. Demande renouvelée, mais aucun retour ni accusé de réception**

◆ ACTIONS 2020

NEUTRALISATION TOTALE D'ACTIVITE du fait du COVID 19 ET DES VAGUES SUCCESSIVES, avec l'impossibilité de tenir l'AG prévue le.30 mars 2020, sous le format qui avait été retenu ci-dessous :

Une AG avec apéro-débat, pour mobiliser les membres adhérents et les inciter à participer, en adoptant la thématique « **Liberté d'Expression et Droit au Blasphème** »

Ce débat est d'actualité avec « l'affaire MILA » dont le Comité 01 a signé le communiqué du Collectif Laïque National. Philippe PELISSIER, face aux diverses réactions ambiguës à ce sujet et de la Ministre et de Politiques, rappelle fermement que le blasphème n'est pas un délit en France, et qu'à force de faire montre de Tolérance, on se limite de partout. Or on peut dire ce que l'on veut, sauf ce qui est limité par la loi.

Le CA souligne par ailleurs que d'ici l'AG, Emmanuel MACRON aura tenu son discours sur la Laïcité, et le contenu et les réactions suscitées, pourront en être débattus au cours de l'AG.

La présence d'un(e) intervenant(e) extérieur(e) est posée, car l'AG ne devrait réunir qu'une trentaine de personnes. Tous les membres du CA se renseignent pour chercher un intervenant. Marie-Christine HYVERNAT prendra des contacts en vue de la présence éventuelle d'un professeur d'Université.

Il est décidé d'inviter les sympathisants 2018 et les adhérents 2019, ainsi que la Presse.

Afin d'envoyer avec l'invitation à l'AG, le bulletin d'adhésion 2020 et le formulaire d'appel à candidature, il est proposé un envoi courrier; (doublé par mail pour les adhérents qui en ont un).

la mise sous enveloppe aura lieu le mardi 3 mars 2020 à 10h, au siège des DDEN. (Ecole Charles JARRIN) Bernard BOISSON s'occupe des étiquettes adresses, des enveloppes et des timbres, et Marie Christine HYVERNAT des tirages.

Site internet

Depuis janvier 2018 le site du *Comité 1905 de l'Ain* fonctionne en configuration Wordpress ce qui a changé sa présentation.

Sa fréquentation, depuis sa mise en route en janvier 2018, est de **67 450 visites**.

Les visites ont baissé à cause du contexte sanitaire qui a entraîné une mise en sommeil des activités : 14 000 au cours de la dernière année, alors que la moyenne annuelle était de 21 500 en 2018.

Cela représente une moyenne de 1 170 consultations par mois, soit environ 40 par jour.

Le site est visité à la suite de recherche d'un thème voire d'un mot ou par lien depuis d'autres sites ou moteurs de recherche.

Il est également consulté pour recherche d'informations : actualités, documentation, nos actions.

L'adresse du site reste inchangée : *01-comite1905.org*, mais est maintenant sécurisée (*https*).

Jacques ROUX

Observatoire de la laïcité.

La consultation régulière de son site a été faite, mais le contenu n'a que rarement épousé le débat public sur la LAICITE. La suppression de cette instance avec les débats collatéraux qu'elle a suscité illustre l'inanité de cet Observatoire, qui à ce jour n'a pas été encore remplacé par une autre instance.

Collectifs laïques

Un collectif laïque national regroupant de nombreuses associations s'attache à la défense de la laïcité. Ce sont des temps de travail toujours intéressants mais chronophages et coûteux puisqu'ils exigent des déplacements à Paris. Le comité loi 1905 01 a été signataire en 2019 et 2020 d'un nombre important de textes et motions.

Le CA concède que son action ne peut pas se limiter à répondre aux envois et demandes de signature des textes du Comité Laïque National, mais les solutions locales ne sont pas légion, avec un CA restreint et à plus forte raison depuis un an et demi.

La Présidente a quelquefois fait l'effort d'assister aux réunions à Paris, et il est vrai qu'il y a des pointures au sein du Comité national, mais son fonctionnement est très éloigné de nos possibilités physiques et humaines.

Nous avons donc dû nous faire excuser le plus souvent..

Nous participons toujours de temps à autre, pour les mêmes raisons que pour le Collectif national, au collectif laïque régional qui s'est formé sur Lyon il y a quelques années.

Élections au Conseil d'administration

Avec 7 membres, nombre peu favorable à une couverture territoriale complète du Département, le travail est compliqué ; un appel est fait pour venir étoffer le CA actuel.

Vote des cotisations

Il est proposé de maintenir le montant des cotisations à 15 € pour les personnes physiques et 30 € pour les personnes morales.

Élection des vérificateurs aux comptes

Mireille AMELLE et Jean-Pierre CARRAZ sont reconduits dans leurs fonctions

Questions diverses

Rapporteur: Bernard TRACIET

